

Le GCSMS APAJH 22-29-35, qui rassemble aujourd'hui l'APAJH des Côtes d'Armor, l'APAJH du Finistère et l'APAJH d'Ille et Vilaine, a été créé en 2015 et aujourd'hui gestionnaire de 14 établissements et services, employant 300 professionnels qui accompagnent au quotidien 600 personnes en situation de handicap.

Dans le cadre de notre développement et suite à l'arrêt de l'accompagnement de RIBINAD, nous recherchons, pour créer une nouvelle unité expérimentale d'accueil et de d'accompagnement renforcée sur le Département du Finistère présentant une adaptabilité, une réactivité d'accueil et de suivis pour l'accueil et l'accompagnement de deux jeunes en situation de handicap suivis par l'ASE. Poste situé à QUIMPERLE agglomération :

Un.e Responsable de Service (H/F)

Convention collective du 15 mars 1966

CDI à temps complet

Poste à pouvoir pour le 16/12/2024

MISSIONS

Au sein de notre nouvelle unité d'accueil expérimentale en faveur de deux adolescents relevant de la protection de l'enfance et en situation de TSA, vous ferez partie de l'équipe de direction ; Vous exercerez une fonction de cadre intermédiaire entre la direction du pôle et les équipes du terrain. En responsabilité d'une unité de travail, vous aurez pour mission principale l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des personnes accompagnées. Vous piloterez l'action dans le cadre du projet de dispositif dans le respect du projet du groupement APAJH 22-29-35. Votre position d'interface vous confèrera une fonction spécifique de communication interne.

Vos principales missions seront les suivantes :

- Concevoir et conduire les projets de service ;
- Assurer la gestion administrative et budgétaire des services ;
- Encadrer, organiser et animer des équipes pluri-disciplinaires ;
- Apporter une expertise technique dans les domaines relevant de vos compétences ;
- Promouvoir et développer la communication interne ;
- Développer le réseau de partenariat des différentes structures.

PROFIL

- CAFERUIS ou diplôme universitaire équivalent... ;
- Connaissance de la convention collective applicable ;
- Connaissance des règles encadrant l'organisation du temps de travail ;
- Connaissance des recommandations des bonnes pratiques de l'ANESM ;
- Autonomie et qualités relationnelles ;
- Capacités d'engagement ;
- Capacité de synthèse et de rigueur – Maîtrise des outils informatiques ;
- Connaissance du public en situation de handicap mental et psychique ;
- Une première expérience d'encadrement d'équipe et du secteur associatif serait un plus ;
- Permis B exigé.

Merci de transmettre votre CV et lettre de motivation **avant le 29/11/2024**

à l'attention de Monsieur le directeur du pôle de Prestations Médico-Sociales, inclusion scolaire

sur emploi@apajh22-29-35.org

Date de diffusion : 20/11/2024

Affichage jusqu'au : 29/11/2024